

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 - 1986 / 110 F



- **Sondages dans la cathédrale de Soissons (Aisne)**
- **La nécropole gauloise de Tartigny (Oise)**
- **Le sanctuaire de Digeon (Somme)**

LES SONDAGES DE 1970 DANS LA CATHÉDRALE DE SOISSONS (AISNE)

par Carl F. BARNES*, Jr. et Clark MAINES**

Quatre séries de fouilles ont été entreprises dans la cathédrale Saints-Gervais et Protais à Soissons (Aisne). Cet article concerne la plus récente, celle d'octobre-novembre 1970, la seule offrant une documentation sur les découvertes importantes faites en ce qui concerne l'emplacement et la superficie des cathédrales précédant le bâtiment actuel sur ce site.

Les fouilles entreprises avant 1970 ont fait l'objet de rapports très succincts. En 1663, l'historien soissonnais Claude Dormay, moine à Saint-Jean-des-Vignes, consigna :

«Devant toutes chofes il faut feavoir qu'a l'endroit ou eft l'entre de la Cathedrale, il y avoit une Eglife ou Chapelle dedice fous le nom de S. Gervais, et de S. Protais. En effet, fouiffant vn peu avant la terre, on a trouve les Murs, les Piliers, & toutes les marques les plus certaines d'une Eglife ou Chapelle ; & l'on croid que pour cette raifon baptiffant la Cathedrale, & detraifant cette autre, on lit une Chapelle au deffous des Orgues a l'honneur des mefmes Saints ; d'où vient que le Chapitre y monte deux ou trois fois l'an pour y chanter ou la Meffe, ou quelqu'autre Priere, par une Coultume fort ancienne, qui eft marquee dans un vieux livre de la mefme Eglife.» (1).

La description de Dormay se rapporte à des vestiges qui pourraient être ceux d'une cathédrale antérieure, sise contre le mur ouest du *castrum* romain. La cathédrale actuelle chevauche ce mur : ses deux travées de nef occidentales et sa façade s'élevant à l'extérieur de l'ancienne ville gallo-romaine (2). Toutefois, aucun mobilier trouvé à l'occasion de ces fouilles ne subsiste, et la brieveté du rapport de Dormay ne nous permet pas de savoir ce qui fut mis au jour (3).

En 1769, on aménagea, sous le cœur et l'hémicycle, une crypte funéraire pour les évêques de la cité. Cette réalisation avait un but pratique et non pas archéologique. Le rapport du chanoine Cabaret ne fait aucune allusion à des objets ou des structures trouvés sur le site (4). Un certain Thomas de Hainaut pava le chœur l'année suivante (5).

On entama à nouveau le sol de la cathédrale après

la première Guerre mondiale, à la suite des dommages subis par la nef afin de déterminer la stabilité des fondations de l'arcade principale, avant d'envisager toute reconstruction (6). Brunet creusa en plusieurs endroits jusqu'à une profondeur de 2,50 m (?). Il mit au jour plusieurs sépultures et trouva un chapiteau roman pris dans les fondations de l'arcade principale sud. Celui-ci devait provenir d'une ancienne nef de la cathédrale (7).

(1) C. DORMAY, *Histoire de la ville de Soissons*, Soissons, 1663, t. I, p. 119.

(2) B. ANCIEN et M. TUFFREAU-LIBRE, *Soissons gallo-romain, découvertes anciennes et récentes*, Soissons, 1980, p. 15, fig. 7, plan général du *castrum*. Sur Soissons et le Soissonnais pendant la période romaine, voir R. KAISER, *Untersuchungen zur Geschichte der Civitas und Diocese Soissons in romischer und merowingischer Zeit* (Rheinisches Archiv : 89), Bonn, 1973.

Sur les niveaux romains autour de la cathédrale, voir n° 14 ci-dessous.

(3) E. LEFEVRE-PONTALIS, *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles*, Paris, t. II, p. 185, a suggéré que des restes mis au jour pendant le XVIII^{ème} siècle appartenaient à la cathédrale carolingienne ou romane, mais ses remarques demeurent dans le domaine hypothétique.

(4) Le chanoine A.-P. CABARET, *Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais*, Soissons, Bibl. mun., mss. 236 et 237, écrit entre 1775 et 1782. Les pages 284-307 du ms. 237 sont sous-titrées «Des décorations faites en l'église cathédrale en l'an 1767 et les suivantes». Ce chapitre se compose d'un compte-rendu détaillé de la réfection du chœur de la cathédrale.

Cabaret était un des quatre chanoines chargés du projet. Voir aussi, E. FOSSE-DARCOSSE, «La cathédrale de Soissons et les tombeaux des évêques», *Mélanges pour servir à l'histoire du Soissonnais*, Soissons, I, 1844, pp. 62-71.

(5) CABARET, *Mémoires*, ms. 237, p. 295, «En 1770 on pava le chœur et ensuite le sanctuaire et pour rendre ces parties solides on posa le marbre sur un pavé de pierres tendres qu'on fit faire à cet effet. Ce fut le Sr Thomas marbrier au Hainaut qui entreprit cet ouvrage, ainsi que le maître autel, les petits et l'aigle.»

(6) E. BRUNET, «La restauration de la cathédrale de Soissons», *Bulletin monumental*, t. 87 (1928), pp. 65-99 ; tiré-à-part sous le titre : *La réfection partielle de la cathédrale de Soissons*, Paris, 1928, avec une pagination différente.

(7) E. BRUNET, *La restauration*, pp. 71-72 et les figures 5, 6 et 8. Brunet ne précise pas à quelle profondeur il a terminé ses fouilles. Les figures 5 et 8 suggèrent une profondeur d'environ 1,50m mais le cliché n° MH 94503, pris en 1929, montre une continuation de ses fouilles jusqu'à une profondeur d'environ 3m. Sur le chapiteau roman, voir C. F. BARNES, Jr., «Brunet's Romanesque Capital», *Art Bulletin*, 51 (1969), pp. 161-163.

* OAKLAND UNIVERSITY, DEPARTMENT OF ART HISTORY, ROCHESTER, MICHIGAN U.S.A.

** WESLEYAN UNIVERSITY - 203, DAVISON ART CENTER WESLEYAN UNIVERSITY - MIDDLETOWN, CT. U.S.A. 06457

Jusqu'en 1970, ce chapiteau constituait la preuve la plus ancienne d'une construction antérieure sur ce site. Les sondages de Brunet, dans la nef, ne mirent au jour aucune fondation antérieure permettant de déterminer l'emplacement ou l'étendue de structures pré-gothiques.

Les fouilles entreprises en octobre et novembre 1970 ont consisté en une série de sondages ; ils avaient pour but de vérifier si l'on pouvait déterminer les limites des édifices antérieurs et, dans l'affirmative, si des fouilles plus importantes et plus systématiques se justifiaient (8). On choisit de creuser à l'est de la croisée, là où nulle fouille ou restauration n'avaient perturbé le site.

SONDAGE I.

Le premier sondage fut ouvert dans la travée du bas-côté entre le chœur et le bras nord du transept (EINI, fig. 1), dans l'espoir d'obtenir des renseignements sur la forme du bras du transept du XII^e siècle, là où il rejoignait le chœur gothique, au nord (9). On enleva une partie du dallage avant d'élargir la tranchée vers le nord et l'ouest (fig. 2).

1. Description du sondage.

A une profondeur d'environ 15 cm sous le dallage (10), il a été mis au jour une maçonnerie de blocaille et une couche de nivellement de sol sableux. Cette maçonnerie couvrait toute la surface dégagée et se poursuivait sous le pilier référencé e1n1. La surface supérieure de cette maçonnerie était interrompue en trois endroits : par une sépulture et deux fosses.

2. Description et interprétation de la sépulture.

La sépulture intacte était située dans une fosse au centre de la tranchée à une profondeur d'environ 60 cm. Cette inhumation était celle d'un homme placé dans un cercueil en bois dont on découvrit les traces et deux clous en fer très corrodés à une profondeur de 1,23 m. Un dentiste, consulté en 1970, penchait pour attribuer un âge 60 à 70 ans, au moment du décès. On ne trouva aucun objet dans la tombe. Toutefois, la sépulture est manifestement postérieure à la blocaille dans laquelle elle fut placée. Elle est probablement antérieure à 1768, aucun enterrement n'étant permis dans la cathédrale après cette date, excepté dans le caveau épiscopal du chœur (11). Peut-être s'agit-il de la sépulture d'un chanoine ? Plusieurs d'entre eux ont été enterrés dans diverses parties de la cathédrale (12). Il demeure toujours possible de trouver un texte qui identifie ce personnage ; mais, pour l'instant, cette modeste sépulture reste anonyme.

3. Description des fosses et interprétation des objets trouvés.

On ignore la fonction des deux fosses d'une profondeur de 45 cm (13). La première était située juste au nord de la sépulture et fut manifestement coupée quand la tombe fut creusée. La seconde, plus au nord, contenait trois éléments architecturaux sculptés et peints (fig. 2 et 3) enfouis à cet emplacement en guise de remblai.

Ces trois éléments correspondent exactement, de par leur forme et leurs dimensions, à d'autres

situés dans la maçonnerie du bras sud du transept du XII^e siècle. Il s'agit respectivement : du voussoir d'une arcade en triforium (a) ; d'une partie d'un chambranle de fenêtre (b) ; d'un voussoir d'une voûte d'ogive (c). Tous trois sont peints en jaune-ocre et rehaussés de blanc.

On peut tirer deux conclusions de ces observations : la maçonnerie d'architecture n'étant peinte qu'une fois montée, ces éléments doivent provenir d'un monument démoli lors de la construction de l'actuel bras nord du transept du XIII^e siècle. Leur parenté avec le bras du transept du XII^e siècle subsistant confirme l'existence d'une structure de même époque du côté nord de la cathédrale et suggère que les deux structures étaient d'une élévation similaire, sinon identique.

4. Description et interprétation de la blocaille.

La blocaille en elle-même se composait de pierres calcaires de taille diverse et de blocs dressés réemployés, fixés par un mortier sableux et friable. On a profité de la fosse de la tombe pour examiner la blocaille afin de mieux connaître sa structure et sa taille. On creusa donc à travers le fond de la tombe, une fois le squelette enlevé. A une profondeur de 2m, on trouva des *tegulae* romaines et d'autres débris brûlés par endroits. A 2,55 m, le sondage révéla trois pierres dressées coupant le sondage à l'oblique. La blocaille semblait les envelopper et se poursuivait sous elles. Le temps et l'espace limités incitèrent les fouilleurs à arrêter là leur progression. Bien que la partie sondée ait été restreinte et l'éclairage difficile, la blocaille elle-même semblait homogène dans sa construction (si non dans sa composition). La structure de pierres et de mortier continuait sans interruption, sans aucune trace de couches séparées qui auraient

(8) Ces sondages ont été autorisés par M. Maurice BERRY, (Ministère des Affaires Culturelles, Commission des Monuments Historiques), M. Charles PIETRI (Circonscription des Antiquités Historiques du Nord) et Mgr Alphonse-Gérard BANNWARTH, ancien évêque de Soissons. Les auteurs voudraient également remercier M. Bernard ANCIEN, actuellement Président d'Honneur de la SHASS. Le projet fut en partie subventionné par l'American Council of Learned Societies (ACLS) et par l'Université de Wisconsin à Milwaukee. C.F. BARNES, Jr. a dirigé les fouilles avec une équipe de trois étudiants américains (J.M. Elias, D.H. Markham et H.B. Titus) et quatre maçons de l'Entreprise Quelin à Paris. C.F. BARNES Jr., « Sondages at Soissons », *Journal of the Society of Architectural Historians*, 31 (1972), pp. 228-229, se compose d'un bref résumé des fouilles de 1970 sans illustrations. Ce rapport et ses conclusions sont l'aboutissement d'une collaboration entre C.F. BARNES, Jr et C. MAINES, responsable et co-directeur des fouilles à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons. Toutes les photographies dans ce rapport ont été prises par M. Barnes. Les coupes et les plans présentés ici sont l'œuvre de C. Maines d'après des photographies, esquisses mesurées et plans schématiques. Ils devraient être relativement exacts mais le site n'ayant pas été carroyé en 1970, leur précision ne peut être garantie. Le texte a profité d'une critique de Mlle Pascale FLAMANT qui a également assuré la traduction.

(9) Sur le bras du transept pendant le XII^e siècle, voir C.F. BARNES, Jr., « The Twelfth-Century Transept of Soissons : the Missing Source for Chartres ? », *Journal of the Society of Architectural Historians*, 28 (1969), pp. 9-25, en particulier pp. 18-21.

(10) Tous les niveaux ont été mesurés à partir de la surface supérieure du pavage actuel trouvé dans la travée où fut implanté le sondage. Il y a une différence de hauteur entre le bas-côté nord du chœur et le chœur lui-même. Donc, les niveaux de sondage 1 et 2 ne sont pas strictement comparables.

(11) FOSSÉ-DARCOSSE, *Mélanges*, p. 70.

(12) *Ibid.*, p. 66. Il n'y a aucune mention d'une sépulture dans la travée EINI.

(13) BARNES, *Sondages*, p. 228, avait pensé jadis que les deux fosses seraient en fait les traces des fondations des piliers du bras nord du transept de la cathédrale du XII^e siècle. Cependant, leur petite taille et leur emplacement hors de l'axe du bras sud du transept suggèrent que ce n'est pas le cas.

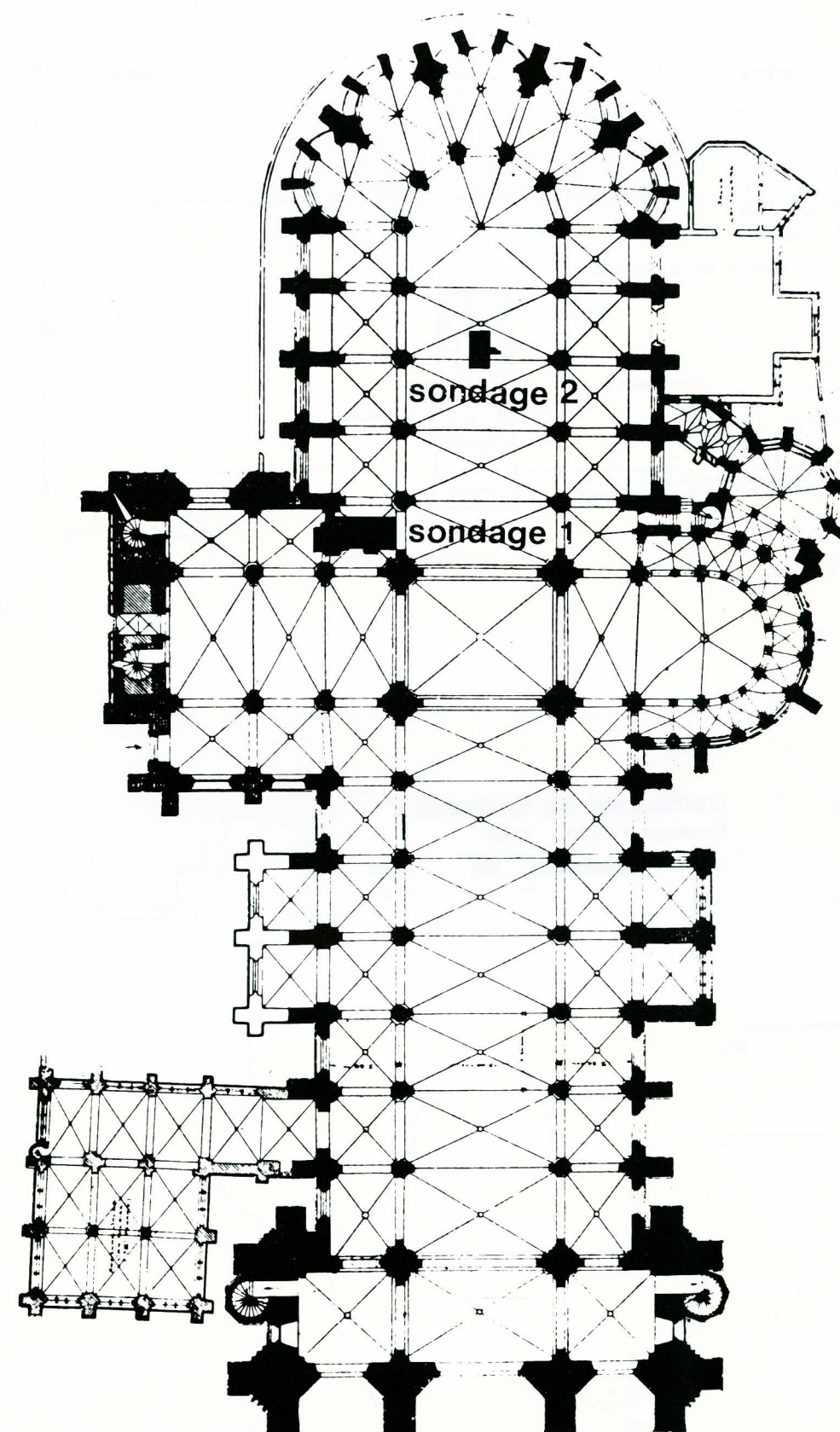


Fig. 1 : Plan de la cathédrale de Soissons d'après Brunet. Emplacement des sondages de 1970.

indiqué des dates de construction différentes (14).

Il reste à aborder la question de la date et de la fonction de la blocaille elle-même. Sa masse, dans la zone dégagée, excède les 550cm³ et on ignore ses limites verticales ou horizontales. Si l'on avait pu mettre au jour un côté de la masse du mur, on aurait pu lui attribuer une datation en se fondant sur la forme de la construction. On peut toutefois faire plusieurs observations. Le volume même du mur suggère un support de fondation pour une structure de dimensions considérables. Le pilier gothique référencé e1n1 repose directement dessus, ce qui indiquerait que la blocaille ne fut pas conçue comme support de fondation pour la cathédrale du XIII^e siècle ou pour le bras nord du transept de l'église du XII^e siècle. Les fondations des piliers des cathédrales des XII^e et XIII^e siècles s'enfoncent d'au moins 50cm dans l'alignement direct du socle avant de s'évaser en une blocaille ou un mur de fondation plus large : voir par exemple celles de la nef de Noyon (15) ou celles de Soissons mises au jour par Brunet (16). Les travaux de H. Bernard, en particulier ceux sur Thérouanne (17), ceux de l'équipe de Wesleyan à Saint-Jean-des-Vignes à Soissons (18) confirment cette observation. Ces comparaisons suggèrent que la blocaille du sondage 1 proviendrait d'une structure pré-gothique réemployée comme fondation du bâtiment gothique. Barnes a suggéré la présence d'une tour ; à l'appui, il fait mention d'un don *ad turris*, en l'an 1158, cité dans l'obituaire de la cathédrale (19). Quoique cela soit fort possible, les auteurs restent circonspects ; en effet, toutes les constructions n'apparaissent pas dans les documents subsistants et un don *ad turris* peut aussi bien se référer à un chevet qu'à une tour (20). De même, une incertitude demeure en ce qui concerne le réemploi de cette blocaille et sa datation pré-gothique. Les travaux de l'équipe de Wesleyan et ceux de H. Bernard indiquent que des systèmes de fondation multiples peuvent coexister dans un même bâtiment gothique (21). Les fondations d'un pilier d'angle entre un transept et une aile de bas-côté ont été rarement mises au jour : à Saint-Jean-des-Vignes, à Reims, à Saint-Étienne de Beauvais et à Vauclair (22). Aucune découverte sur ces sites ne va à l'encontre des conclusions avancées ici ; cependant, seules des fouilles plus systématiques et plus complètes dans la cathédrale de Soissons pourraient éventuellement préciser si la blocaille est pré-gothique. Pour le moment, il semble raisonnable d'attribuer à cette blocaille une date pré-gothique et de lui supposer une fonction de support de tour (23).

SONDAGE 2.

Le sondage 2 fut entrepris le long de l'axe central du chœur dans les travées EIII et EIV (fig. 1). Il avait pour but de vérifier la stratigraphie du sous-sol dans cette partie de l'église et d'obtenir des renseignements sur les vestiges d'édifices antérieurs construits dans l'axe de la cathédrale actuelle.

Une partie du pavage (3,40m x 1,10m) fut enlevée et une tranchée de 3,25m de profondeur fut implantée à cet endroit. Ce premier sondage fut élargi : sous forme de tunnels vers le nord et le sud, puis sous forme de tranchée vers le sud (fig. 4).

1. Description de la stratigraphie.

On distingua six couches sous le pavage marmoreen du XVIII^e siècle et sa forme de support en calcaire (fig. 5 et 6) : la première était un niveau de fine poudre calcaire ; la couche numéro deux était composée de fines et denses lentilles de terre noire ; la troisième, légèrement irrégulière, était faite d'un mortier sableux ; la couche numéro quatre, légèrement irrégulière également mais plus ou moins horizontale, était une large bande d'humus noir - c'est à ce niveau qu'on a trouvé le plus grand nombre d'objets, entre autres des ossements et des dents d'animaux, des fragments d'os non identifiés, des morceaux de *tegulae* romaines, des fragments de poterie s'échelonnant de l'époque gallo-romaine aux XI^e-XII^e siècles et un morceau de vitrail teint en rose sans décoration peinte - la couche numéro cinq, relativement épaisse et de couleur jaune, se composait de pierraille et de terre sableuse, dans laquelle on ne trouva aucun objet ; enfin la dernière couche, d'épaisseur égale, était relativement homogène, tassée sous les deux tombes découvertes à ce niveau (voir ci-dessous). On y trouva également des ossements et des dents d'animaux, plusieurs fragments d'os non identifiées et des débris de briques romaines et de *tegulae*. On creusa une étroite galerie d'exploration dans la banquette nord juste au-dessus de la tombe IV (voir ci-dessous). A environ 70cm dans la banquette, on découvrit une sorte de petit tunnel qui s'avéra être une profonde cavité dans une pierre rectangulaire. Elle reposait sur la tranche, la

(14) Il est difficile de savoir si les pierres alignées à la profondeur de 2,55m font partie d'un mur, peut-être un mur romain. B. ANCIEN et M. TUFFREAU-LIBRE, *Soissons Gallo-Romain*, pp. 16-20 et p. 46 donnent des niveaux de découvertes romaines - entre 1,50 m et 3 m - aux environs de la cathédrale. On attend aussi la nouvelle publication de D. DEFENTE sur *Soissons romain* qui présentera des découvertes plus récentes.

(15) C. SEYMOUR, *La Cathédrale Notre-Dame de Noyon au XII^e siècle* (Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, 6), Genève, 1975, pl. II, fig. 3 et 4. Les fouilles ont été dirigées par MM. Collin et Revillon pendant la réfection entreprise après la première Guerre mondiale (p. 24, n° 7).

(16) BRUNET, *La restauration*, fig. 5 et 8.

(17) H. BERNARD, «Essais sur la genèse des fondations gothiques, dans les régions du Nord et de la Picardie», *Cahiers Archéologiques de Picardie*, n° 2, 1975, pp. 85-100 ; «Les cathédrales de Thérouanne : les découvertes de 1980 et la cathédrale gothique», *Archéologie Médiévale*, 13 (1983), pp. 7-45.

(18) S. DYSON, C. MAINES and S. WHITE, «The Wesleyan University excavations at Saint-Jean-des-Vignes : Report on the 1982 Season», pp. 22-23 ; «Report on the 1983 Season», pp. 13-21 ; and C. MAINES AND S. BONDE, «Report on the 1984 Season», pp. 16-21. Ces manuscrits inédits sont disponibles au Service Archéologique à Soissons et au bureau de la Direction des Antiquités Historiques de Picardie à Amiens. C. MAINES et S. BONDE «Fouilles à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes», *Bulletin Monumental*, T. 143 (1985), pp. 56-57.

(19) BARNES, *Sondages*, p. 228. «Dedit etiam nobis IX libras ad reddidit emendos et totidem libras cum quator equis ad turris aedificationem», Bibl. nat., Coll. Baluze, t. XLVI, p. 468. Texte latin publié par LEFEVRE-PONTALIS, *L'architecture religieuse*, p. 185, n° 11.

(20) J. VAN DER MEULEN, *Notre-Dame de Chartres, die vorromanische Ostanlage*, Berlin, 1975, pp. 22-23 et nn 45-63, montre, sur l'exemple de Chartres, que les mots *ad turris* peuvent signifier le chevet en analogie avec le Saint-Sépulcre.

(21) Voir les n°s 17 et 18 ci-dessus.

(22) H. REINHARDT, *La cathédrale de Reims, son histoire, son architecture, sa sculpture, ses vitraux*, Paris, 1963, le plan après la page 253 ; A. HENWOOD-REVERDOT, *L'église Saint-Étienne de Beauvais*, Beauvais, 1982, pp. 84-88 et fig. 33 et 45 ; R. COURTOIS et GROUPE SOURCES, «Quinze ans de fouilles à l'abbaye de Vauclair, bilan provisoire (1966-1981)», *Mélanges Anselme Dimier*, III, 5, p. 325 et fig. 246.

(23) L'église abbatiale de Morienvall, la cathédrale de Noyon et la prieurale de Saint-Leu-d'Esserent sont d'autres exemples d'églises où les tours sont à côté du chœur.

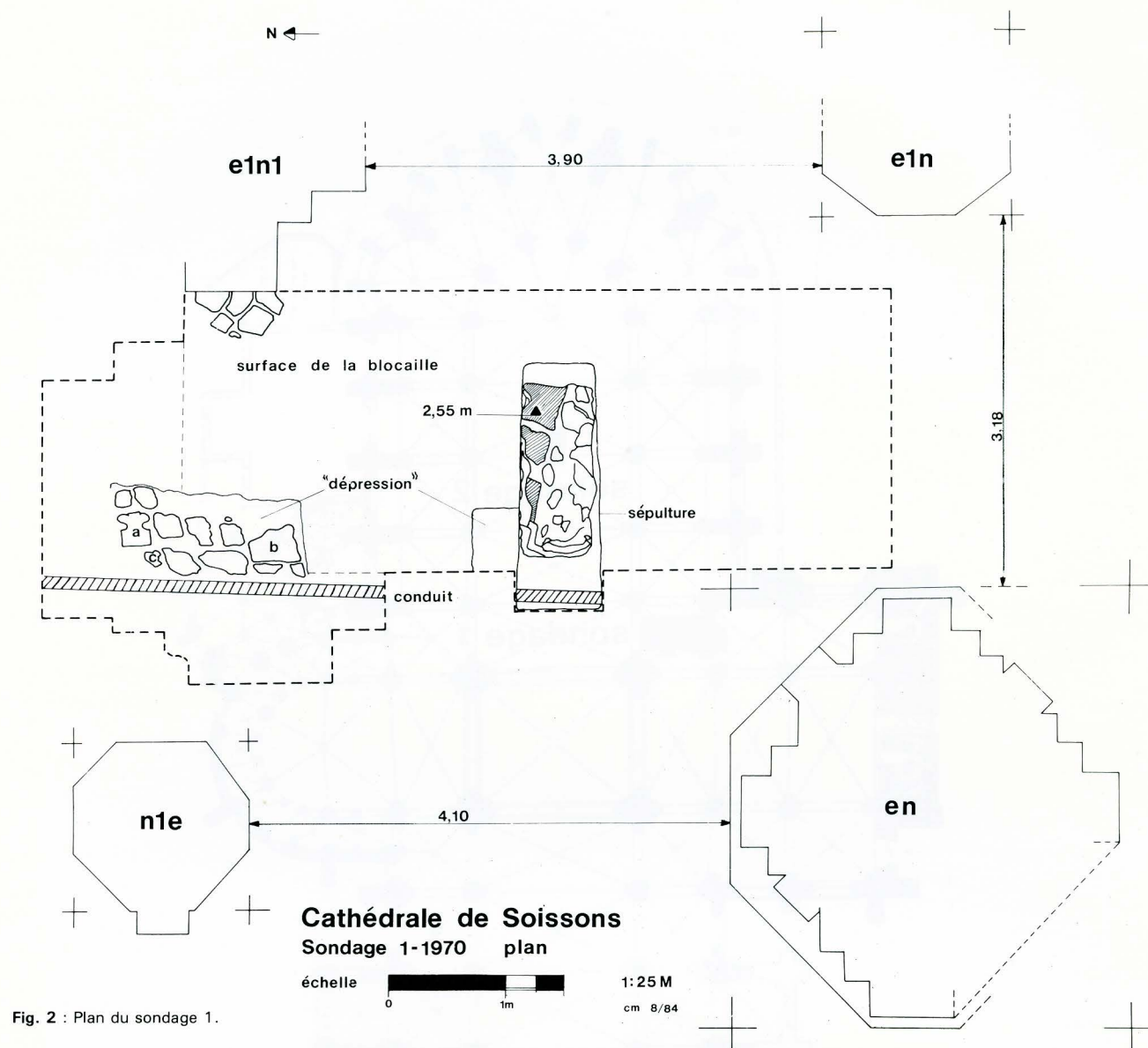


Fig. 2 : Plan du sondage 1.

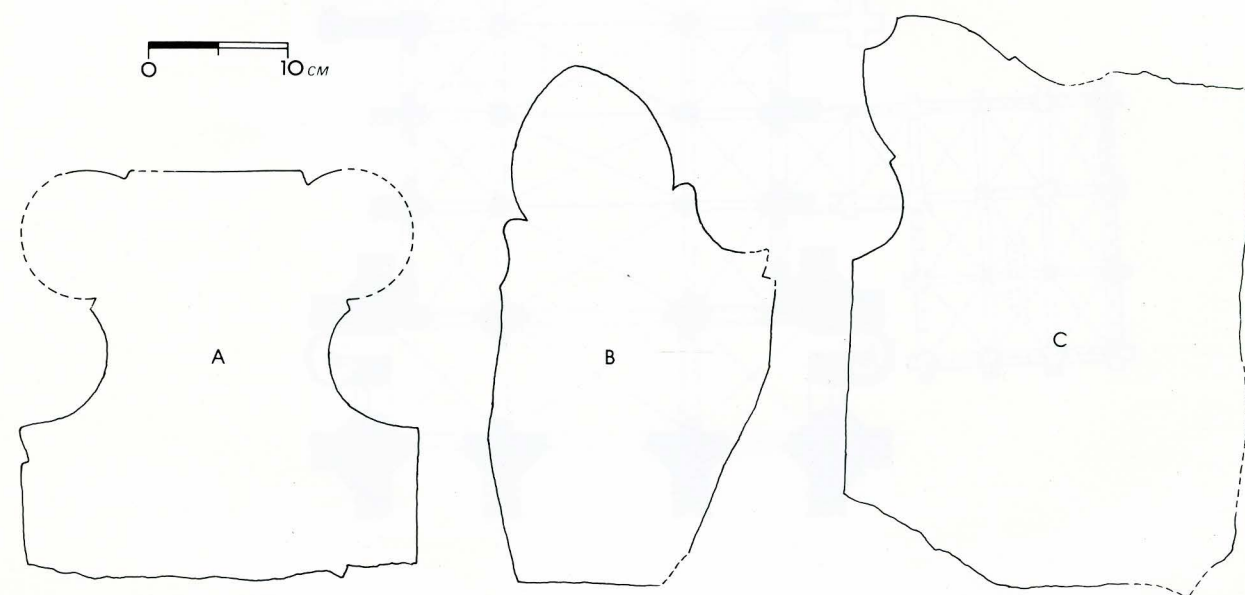


Fig. 3 : Fragments d'éléments architecturaux provenant du bras nord du transept de la cathédrale du XII^e siècle découverts dans le sondage 1 : a - voussoir d'une arcade en triforium ; b - partie d'un chambranle de fenêtre ; c - voussoir d'une voûte d'ogive.

Cathédrale de Soissons

Sondage 2 - 1970 plan

échelle 0 1m cm 8/84 1:25m

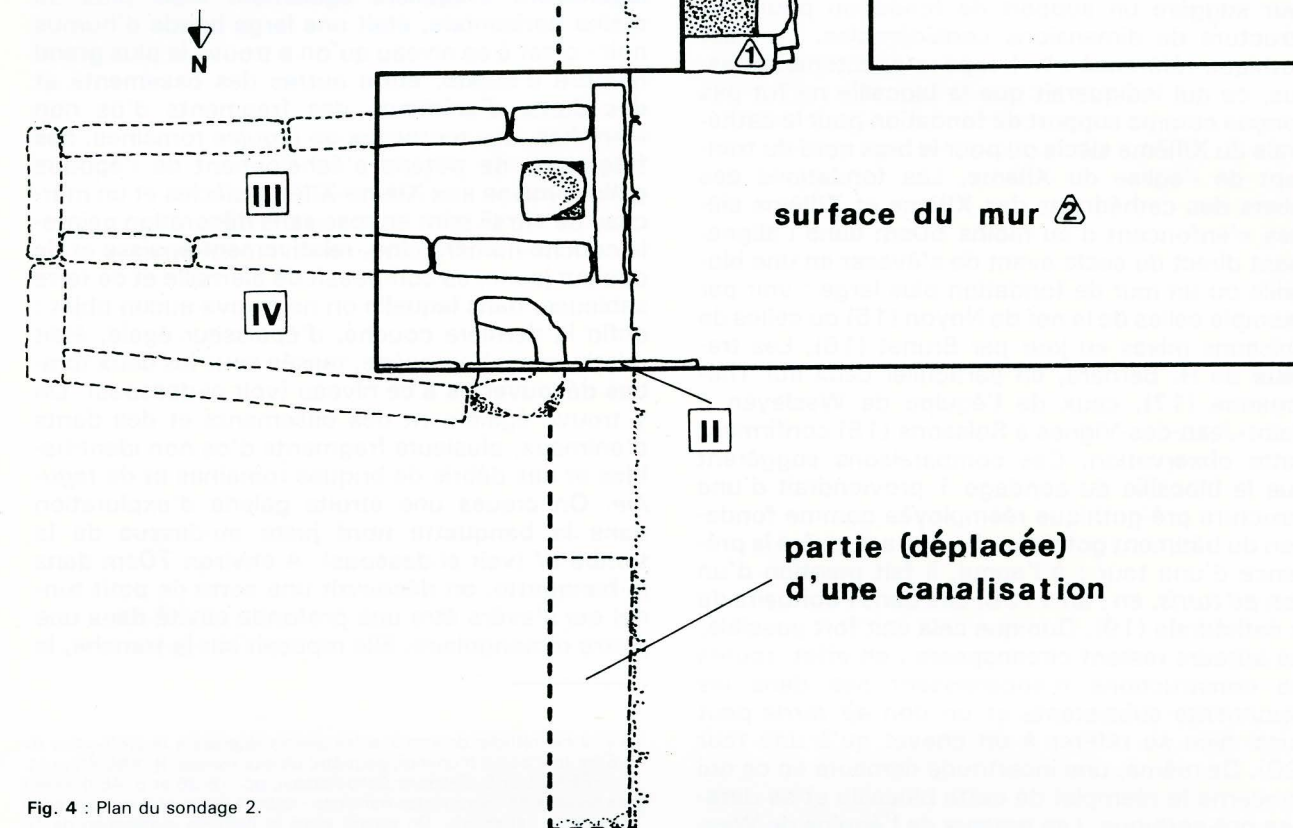


Fig. 4 : Plan du sondage 2.

Cathédrale de Soissons

Sondage 2 - 1970 coupe est

échelle 0 1m cm 8/84 1:25m

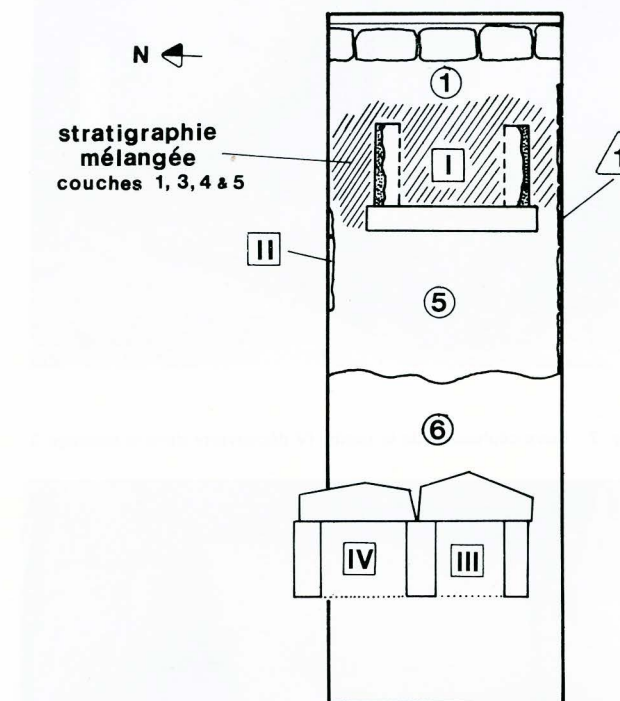


Fig. 6 : Coupe est du sondage 2.

concavité faisant ainsi face au mur (24). Le fond de la couche six n'était pas atteint au moment de la fermeture du chantier.

2. Interprétation et datation des couches.

La couche numéro un provient de la taille des pierres pour la forme du pavement du XVIII^e siècle dans les années 1769-70. Les lentilles de la couche deux représentent probablement la dernière couche de nivellement du pavement du chœur au XIII^e siècle, supprimé au XVIII^e. A sa profondeur dans le sondage, sous le sol surélevé du chœur, correspond le niveau du pavement du XIII^e siècle dans l'aile nord du chœur (voir sondage 1). Cette couche occupait une surface plus importante et a probablement été très perturbée au XVIII^e siècle lorsque le sol médiéval a été remplacé par le pavement actuel. La couche numéro trois serait une couche de nivellement associée à la couche numéro deux et formée lors de l'aménagement du sol au XIII^e siècle. La couche numéro quatre servait aussi de remblai ; on peut suggérer un *terminus post quem* pour cette couche en se référant à un fragment d'un col de poterie de teinte beige, que l'on peut dater des XI^e-XII^e siècles en comparant sa forme et sa composition avec celles d'autres céramiques trouvées dans la région (25). La couche numéro cinq semble être un remblai de rivière, au vu de sa composition et à l'absence de tout objet. Elle date ainsi probablement de la construction du XIII^e siècle. La couche numéro six est plus difficile à interpréter. Sa

composition est celle d'un niveau correspondant à un jardin ou à une terrasse et on y a rencontré des objets romains. Cependant, la pierre trouvée dans la galerie d'exploration de la banquette nord semble être une partie de canalisation réemployée sans fonction. La couche numéro six, où se trouvait la pierre, serait donc aussi un niveau de remblai et non pas un niveau intact d'occupation gallo-romaine (26).

3. Description et interprétation des sépultures.

La sépulture numéro I n'avait pas de couvercle quand on l'a mise au jour et son contenu avait déjà été perturbé. On y a découvert plusieurs vertèbres mais rien de plus. Plusieurs fragments d'os ainsi qu'un morceau de vitrail jaune se trouvaient dans le remblai juste au-dessus de l'inhumation. Il se peut qu'il y soient associés. La tombe était formée de pierres calcaires, bien taillées et dressées, posées sur la tranche et liées par un mortier. Des pierres couchées similaires lui servaient de fond. Ces dernières dépassaient de plusieurs centimètres les parois de la sépulture. Au moment de la mise au jour, seule la pierre verticale, à la tête, n'était pas cimentée.

Si le couvercle était d'une épaisseur comparable aux autres pierres, la tombe devait dépasser les niveaux deux et trois que l'on a associés au niveau du sol du chœur du XIII^e siècle. On peut donc supposer que cette sépulture avait une plaque funéraire au niveau du sol dans le chœur. Elle doit être postérieure à 1212 - date à laquelle le clergé a repris possession du chœur (27) - et, bien évidemment, d'avant 1770. La forme des pierres et la position stratigraphique semblent indiquer une date relativement récente (28).

On a découvert la sépulture II dans la banquette nord du sondage, au niveau cinq, les couches deux à cinq, au dessus, étant perturbées. La tombe construite se composait de grandes pierres sommairement dressées, alignées et liées par un mortier. De grandes pierres calcaires la fermaient. La sépulture semblait être intacte mais, vu sa position dans la banquette, elle n'a pas été ouverte.

La couche numéro cinq étant, selon toute probabilité, un remblai pour la construction du chœur du XIII^e siècle, cette sépulture daterait donc d'après 1212. De facture plus grossière, elle est

(24) Longueur du bloc : 1 m, Largeur : 1 m37.

(25) Communication personnelle de J.-L. MASSY, avec la consultation de D. BAYARD et T. BENREDJEB, 10. X. 1984. La céramique médiévale à Soissons n'est pas encore très bien connue. On attend en particulier, l'étude de D. DEFENTE sur Saint-Médard. Le morceau de vitrail ne donne pas une bonne datation à cause de son manque de décoration, mais une datation vers la fin du XII^e siècle ou le commencement du XIII^e siècle reste possible en raison de sa teinte et son épaisseur.

(26) Voir n° 14 ci-dessus.

(27) La date est donnée sur une plaque commémorative de l'époque, maintenant placée dans le mur d'une chapelle de la cathédrale. Sur les textes qui concernent la cathédrale du XIII^e siècle, voir C.F. BARNES, Jr., *The architecture of Soissons Cathedral : Sources and Influences in the Twelfth and Thirteenth Centuries*, (PhD diss., 1967), pp. 135-140.

(28) Cette sépulture est semblable dans sa composition à deux petits murs parallèles trouvés en 1983 dans les vestiges du dortoir à Saint-Jean-des-Vignes. Ces deux murs se composent de blocs de calcaire bien taillés et reposent, comme ceux de la cathédrale, sur de larges dalles en calcaire. La similarité de forme, de taille et de construction suggère fortement que les deux murs faisaient partie, à l'origine, d'une sépulture. Mais interprétés comme des parois de tombe. A Saint-Jean, la tombe est placée au-dessus d'un âtre en brique du XIV^e (?) siècle et apparaît sous la forme d'une cheminée dans la gravure de Barbaran qui date de 1673. Il est donc possible que les deux tombes, celle de la cathédrale et celle de Saint-Jean, datent environ du début du XVIII^e siècle.

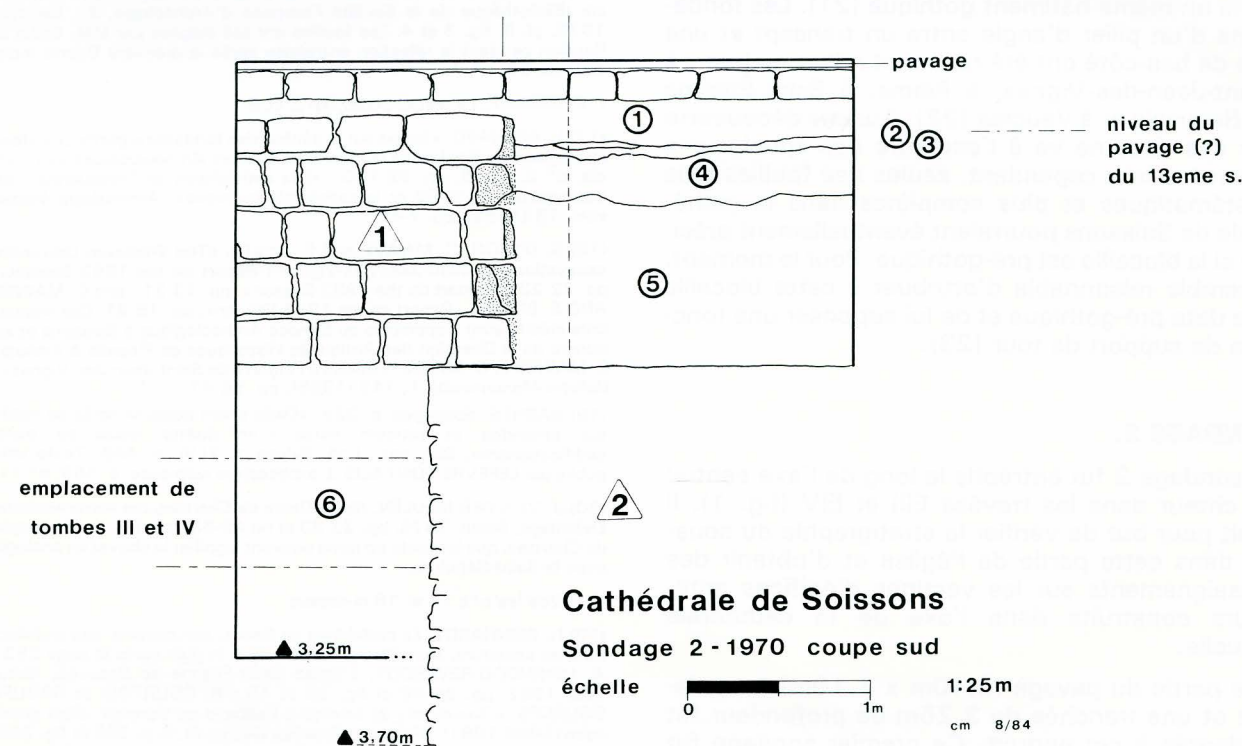


Fig. 5 : Coupe sud du sondage 2.

plus profonde que la sépulture I. Sous toutes réserves, elle serait donc plus ancienne que cette dernière, mais il n'existe aucune preuve formelle.

On peut étudier les sépultures III et IV ensemble (fig. 4). Elles étaient toutes deux intactes et les squelettes étaient orientés entre des pierres calcaires sommairement dressées, alignées et liées par un mortier. Elles étaient posées à même le sol dans la couche six à une profondeur de 2,22m. Les deux tombes étaient contigües à un mur nord-sud qui coupait le sondage (mur 2, voir ci-dessous). La sépulture III était située à peu près au centre du sondage ; sa paroi nord était mitoyenne avec la sépulture IV qui se poursuivait dans la banquette nord. Les oreillers en pierre pour les défunts, trouvés dans les deux sépultures étaient quelque peu différents, celui de la sépulture trois était un petit coussin épais et légèrement concave, celui de la sépulture IV était une cuve céphalique proprement dite (fig. 7).

Le squelette de la sépulture III était en connexion et orienté, mais les os dans un état de dégradation avancée sauf ceux des chevilles. Il semble que les bras étaient allongés le long du corps, mais la position des mains reste inconnue. On a relevé, sur les os subsistants, des traces de teinture pourpre, peut-être à base de coquillage.

La tombe III contenait également une paire de chaussures, ressemblant à des chausses, en cuir marron foncé, relativement bien conservées (fig. 8). Les semelles étaient coupées dans un cuir plus épais que le reste de la chaussure et suivaient le contour du pied, épousant l'arche. La semelle gauche, intacte, était posée plus ou moins à plat ; elle mesurait 20,5cm du talon à l'orteil légèrement pointé. Les chaussures s'attachaient avec des lacets ; on a retrouvé leurs trous de passage mais aucune trace des lacets même. Aucun autre objet se rapportant à cette tombe ne fut mis au jour.

Le squelette de la sépulture IV était intact et les os bien préservés. On a pu établir qu'il s'agissait d'un homme. La dentition suggérait un âge entre 20 et 40 ans au moment du décès. Les pierres du couvercle de cette tombe ne fermaient pas parfaitement et de la terre s'était infiltrée jusqu'à la remplir. On a découvert un morceau de céramique sigillée dite d'Argonne (29) et un petit fragment de verre romain dans la tombe mais, ni l'un ni l'autre ne sont en rapport avec la sépulture. Ils proviennent de la couche six d'où venait la terre de remplissage et où d'autres fragments d'objets romains furent découverts.

La sépulture IV doit être postérieure à la sépulture III car leur flanc mitoyen constituait, à l'origine, l'un des bords de la tombe III. Il est très probable que les deux sépultures sont de dates relativement proches. On ne peut se fonder sur la couche six pour les dater. Cependant, elles étaient recouvertes par la couche cinq qui se rapporterait à la construction du chœur gothique et proposerait une *terminus ante quem* de 1212. Comme les deux sépultures sont contigües au mur 2, elles doivent être plus récentes que ce mur qui date probablement de l'époque pré-romane (voir ci-dessous).

Ce type de tombe construite avec cuve céphalique apparaît vers le IX^e siècle et dure jusqu'au XIII^e siècle environ (30). On n'a pu encore



Fig. 7 : Cuve céphalique de la tombe IV découverte dans le sondage 2.

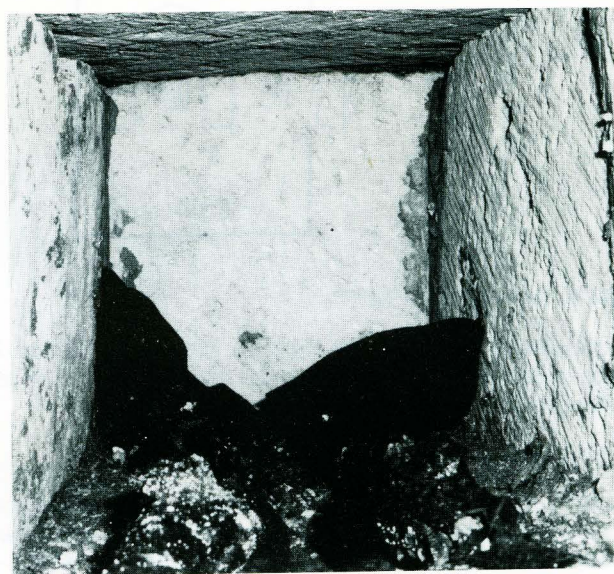


Fig. 8 : Sondage 2. Vue de l'intérieur de la tombe III (vers l'est).

Les restes des chaussures sont au fond.

déterminer les étapes de son développement chronologique. Cependant, la plupart des exemples de ce type, trouvés dans l'Aisne et l'Oise, semblent dater des XI^e et XII^e siècles.

Il est tout aussi difficile de dater avec certitude des éléments du costume médiéval. Les études s'y rapportant se sont rarement fondées sur les découvertes archéologiques - limitées il est vrai - mais plutôt sur les descriptions souvent imprécises des textes et les œuvres d'art sujettes aux conventions artistiques. De plus, plusieurs éléments du costume médiéval ont gardé une forme similaire pendant plusieurs siècles (31). Néanmoins, les chaussures trouvées dans la sépulture III semblent être d'un type apparu à la fin du XI^e et fréquemment utilisé au XII^e siècle (32).

(29) Le tesson est décoré par au moins trois passages d'une molette avec casiers à hachures obliques. Pour les autres exemples découverts dans l'Aisne, voir D. PITON et D. BAYARD, «La sigillée d'Argonne décorée à la molette dans le nord-est de la France», *Cahiers archéologiques de Picardie*, 4, 1977, p. 251 et pl. 30-32.

Ainsi, en se basant sur le type des tombes et le style des chaussures, on pourrait dater les sépultures III et IV de la fin du XI^e ou du XII^e siècles. Cette datation coïncide, par un heureux hasard, avec une date fournie par un texte pour l'aire du sondage 2. En 1098, le trésorier du chapitre, Enguerrand de Coucy, «fit don d'une nouvelle salle du chapitre pour le travail des frères et situa leurs sépultures à la tête de l'église» (*ad caput ecclesiae*) (33). L'expression *ad caput ecclesiae* se rapporte à la partie est de l'église ou chevet (34). Ainsi, ces deux tombes pourraient bien être postérieures à 1098 et probablement du XII^e siècle, le cimetière capitulaire ayant été déplacé à la suite de la construction d'une nouvelle salle du chapitre. Pour résumer, bien qu'on n'ait trouvé aucune preuve formelle, la position stratigraphique des inhumations, le costume des défunts, la typologie des tombes et les textes s'accordent avec la même datation : la fin du XI^e ou le XII^e siècle.

4. Description et interprétation des murs.

Le mur 1, haut de cinq assises (1,40m), forme un angle droit ; il est construit en pierres calcaires sommairement dressées sur la partie externe mais bien travaillées et lisses du côté interne. L'édifice n'a pas de fondation comme l'a révélé la galerie d'exploration creusée sous son côté ouest. On ne sait rien de son utilisation.

D'un point de vue stratigraphique, l'édifice repose sur le coin nord-ouest du mur 2 et coupe les couches deux à cinq. Il est recouvert par la couche 1. Selon sa position stratigraphique, il est postérieur à la construction du chœur du XIII^e siècle et d'avant 1770.

La partie interne, bien travaillée, suggère une chambre. En 1972, Barnes a émis l'hypothèse que l'édifice serait une «hitherto unknown westward extension of the bishop's crypt» (35). On peut penser que la construction de ce caveau au XVIII^e siècle a perturbé plusieurs tombes proches de la surface. Cette chambre a pu servir d'ossuaire pour les restes trouvés dans les sépultures perturbées. Seules de nouvelles fouilles pourraient déterminer la fonction de cet espace et son rapport avec le «caveau des évêques» de 1770.

Le mur 2 fut atteint à une profondeur d'au moins 3,70 m. Il traversait l'étroit sondage 2 selon un axe nord-sud. L'angle de la surface supérieure du côté est constitué de pierres calcaires dressées, d'environ 30 cm³ chacune. Sous ce niveau, le mur est élaboré en pierres encore plus petites, moins régulières et parfois recouvertes d'une épaisse couche de mortier. Une galerie d'exploration creusée dans la paroi sud du sondage 2, du côté est du mur, révéla qu'il se poursuivait au moins un autre mètre dans cette direction. La galerie d'exploration dans la banquette nord, ainsi que la canalisation qu'elle mit au jour, suivait la longueur du mur visible, si bien qu'une longueur totale de 1,70m de la face ouest du mur 2 fut, au moins en partie, mise au jour vers le nord.

Ainsi, une longueur totale de 3,80m du mur 2 fut dégagée ; il semble suivre une direction nord-sud, sans angles ni courbes. Toutefois, il faut se rappeler que celui-ci n'a pas été reporté sur un plan mesuré et que les 2,70m mis au jour le furent grâce à deux étroites galeries d'exploration.

Le mur 2 est placé, d'un point de vue stratigraphique, sous les couches deux à cinq qui se rapporteraient à la construction du chœur du XIII^e siècle. Bien que les piliers portant les références e3s et e3n de l'arcade du chœur s'appuient finalement sur le mur 2, il est peu probable que ce dernier soit gothique, ceci pour trois raisons. Premièrement, le système de fondation que Brunet a découvert dans la nef ne comprenait aucun mur en radier mais seulement des éléments construits longitudinaux sous les arcades (36). Deuxièmement, à son niveau actuel, à 1,70m sous la surface du sol, le mur est trop bas pour faire partie d'un radier gothique qui s'élèverait à la verticale ou par ressauts, jusqu'au niveau du socle des piliers. Enfin, rien ne laisse supposer que des parties supérieures de cette structure aient été perturbées depuis la construction du chœur gothique, les couches deux à cinq étant intactes. Le mur 2 doit donc être pré-gothique. Il pourrait s'agir de la fondation d'un chevet plat roman qui ferait partie du bâtiment dont Brunet a découvert un chapiteau en 1924. Le mur 2 est à peu près à la même distance du centre de la croisée que le mur en courbe, au bout du bras sud du transept actuel, ce qui semblerait étayer cette hypothèse. Cependant, le mur 2 est, à l'évidence, antérieur aux sépultures III et IV qui datent du début du XII^e siècle. Un chevet plat aussi précoce dans une cathédrale séculaire semble peu probable (37).

Si l'on considère sa surface partiellement couverte de mortier et sa structure essentiellement non parementée, le mur 2 ressemble à une fondation carolingienne mise au jour dans la cathédrale de Théroüanne par H. Bernard (38). Sa profondeur semble également indiquer une date reculée. On connaît l'existence de nouveaux bâtiments à Soissons au IX^e siècle (815) et au X^e siècle après 948 (39).

(30) M. DURAND, «Les tombes construites médiévales à cuve céphalique du Sud-Est de l'Oise», *Revue archéologique de l'Oise*, 13 (1978), pp. 41-44. B. ANCIEN et G. CORDONNIER, «Sauvetages de sépultures à Saint-Médard en 1980», *Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 4^{ème} sér., 17 (1980-1984), pp. 177-182, décrivent le sauvetage de cinq sépultures à l'est de la crypte de Saint-Médard. Trois sont des tombes construites sans fond et deux d'entre elles ont des cuves céphaliques très similaires à celle de la sépulture IV dans la cathédrale. B. Ancien et G. Cordonnier n'ont trouvé aucun élément de datation associé aux cinq sépultures mais ils suggèrent une date pour l'ensemble qui doit «... suivre de près la date d'édification de la crypte (IX^e siècle)...» (p. 182). Si l'on considère leur emplacement moins profond et moins orienté et leur type de construction différent - non monolithique -, il reste très possible que les trois tombes soient plus récentes.

(31). Sur le costume médiéval, en général, voir F. BOUCHER, *Histoire du costume en Occident, de l'antiquité à nos jours*, Paris, 1965. C. MAYER-THURMANN, *Raiment for the Lord's Service, a Thousand Years of Western Vestments*, Chicago, 1975, et T. HUSBAND, et al., «Ecclesiastical Vestments of the Middle Ages», *Metropolitan Museum of Art Bulletin*, nouv. série 29 (1971), pp. 285-318, donnent des bonnes bibliographies exhaustives et annotées.

(32) BOUCHER, *Histoire du costume*, p. 172 : «Les chaussures diffèrent peu de celles de l'époque précédente, sauf au début du XII^e siècle, où elles subissent l'allongement en pointe dite *pigache*, signalé par Oderic Vital». Voir aussi p. 161, sur les chaussures mérovingiennes et carolingiennes et p. 185, sur les chaussures de la fin du XII^e jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

(33) «Fecit etiam de suis sumptibus capitulum novum et emit locum sepulturae ad opus fratrum ad caput ecclesiae et dedit iv libras ad opus vitreae». Bibl. nat., Coll. Baluze, t. XLVI, p. 467. Texte latin publié par LEFEVRE-PONTALIS, *Architecture religieuse*, p. 185, n°5.

(34) J.F. NIERMEYER, *Mediae Latinitatis Lexicon Minus*, Leiden, 1976, pp. 139-140, sens 4 (*caput ecclesiae*), qui donne cinq exemples du XI^e et du XII^e siècle.

(35) BARNES, *Sondages*, p. 228.

(36) BRUNET, *La restauration*, p. 71.

Seules de nouvelles fouilles permettraient de répondre à ces questions. Pour l'instant, on peut affirmer que, selon les données disponibles, le mur 2 se rapporte à l'époque pré-romane et serait peut-être un des murs de fondation d'une abside ou d'une crypte *confessio* orientale (40). Le mur 2, qu'il soit pré-roman ou non, est très probablement la fondation d'une extrémité orientale d'une église antérieure à l'époque gothique.

CONCLUSION.

Les fouilles de 1970 avaient pour but de prouver l'existence d'un bras de transept nord du premier gothique, de localiser des substructures pré-gothiques à l'est de la croisée et de déterminer si des fouilles plus importantes se justifiaient. Ces objectifs ont été atteints. Bien que les fondations du transept nord du XII^{ème} siècle n'aient pas été localisées, une maçonnerie dressée et peinte l'a été, confirmant l'existence d'un transept du

XII^{ème} siècle. Le sondage du chœur révéla la présence de structures pré-gothiques et démontra que de nouvelles fouilles pourraient fournir des renseignements tangibles sur les cathédrales pré-gothiques, qu'on ne connaît qu'à travers les textes.

(37) Il est bien connu que le chevet plat est très répandu dans le Soissonnais et les régions voisines. Mais il ne semble pas apparaître dans les grandes églises, sauf chez les Cisterciens, avant la dernière partie du XII^{ème} siècle. Voir LEFEVRE-PONTALIS, *Architecture religieuse*, I, p. 218 et *passim* et P. HÉLIOT, «Le chevet de la cathédrale de Laon, ses antécédents français et ses suites», *Gazette des Beaux-Arts*, 6^{ème} ser., t. 79 (1972), pp. 193-214. Voir aussi n° 40, ci-dessous.

(38) BERNARD, *Essais*, pp. 87-89 et fig. 1-3.

(39) Pour les cathédrales pré-gothiques de Soissons, voir BARNES, *Soissons Cathedral*, pp. 43-60.

(40) Soit une crypte intérieure comme on en a trouvée une à la cathédrale de Reims (voir H. REINHARDT, *Cathédrale de Reims*, pp. 21-22 et le plan p. 253), soit une crypte correspondant au chevet de l'église comme on en a trouvée une à l'abbaye de Saint-Médard à Soissons. Voir D. DEFENTE, «Saint-Médard de Soissons», dans P. PERIN et L.C. FEFER, eds, «*La Neustrie, les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve*» (VII^{ème} - IX^{ème} siècles), Créteil, 1985, pp. 168-175.